

—Le taux d'intérêt sur les prêts de cinq ans de la Société du crédit agricole sont en baisse de 3 points.

Monsieur le Président, ça c'est du leadership et les Gaspésiens, les Québécois et les Canadiens le reconnaissent.

* * *

● (1110)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES MESURES GOUVERNEMENTALES DESTINÉES À AIDER LES AGRICULTEURS DE L'OUEST

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, la baisse des cours mondiaux des céréales s'est répercutée durement sur notre économie agricole. Pour y remédier, le gouvernement a injecté au cours des 15 derniers mois quelque 2 milliards de dollars dans l'agriculture de l'Ouest au moyen des paiements requis par la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, de la part fédérale de l'assurance-récolte, de la part fédérale du programme de stabilisation des prix du grain de l'Ouest, de l'aide fédérale aux agriculteurs victimes de la sécheresse, d'avances en espèces aux agriculteurs, de dépenses consacrées aux embranchements ferroviaires, de l'aide fédérale aux éleveurs victimes de la sécheresse, et du remboursement de la taxe d'accise sur le carburant et de la taxe de vente.

En Saskatchewan, le gouvernement provincial a pour sa part injecté dans l'économie agricole plus de un milliard et demi de dollars dans le cadre d'un certain nombre de programmes comme celui d'achat d'exploitations agricoles, et grâce au dégrèvement des redevances sur le pétrole exploité par l'agriculteur, aux avances en espèces sur le bétail, aux ajustements à l'assurance-récolte, aux garanties sur les emprunts aux fins de production, au crédit agricole et le reste. Jamais dans l'histoire canadienne deux paliers de gouvernement n'ont répondu avec autant d'empressement aux besoins de l'agriculture de l'Ouest.

* * *

EMPLOI ET IMMIGRATION

LE NOMBRE DE DÉPUTÉS PRÉSENTS À UNE SÉANCE DU COMITÉ

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, imaginez quelle fut ma stupéfaction, ce matin, quand au comité de l'emploi et de l'immigration où je venais de proposer que le traitement de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) soit ramené à \$1 tant qu'elle n'aura pas révoqué les changements cruels et injustes à la Loi sur l'assurance-chômage, le seul député conservateur qui avait daigné se présenter, en dehors du président . . .

M. le Président: A l'ordre! A l'ordre!

Mme Copps: . . . s'est enfui du comité.

M. le Président: A l'ordre!

Mme Copps: Il a pris la fuite. Où sont les conservateurs?

M. le Président: A l'ordre. La parole est au député de Timiskaming.

Article 21 du Règlement

L'ÉCONOMIE

LA BAISSÉ DU TAUX D'ESCOMPTE ET DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, ceux qui ont lu les manchettes des journaux de ce matin savent que le taux d'escompte a accusé hier une baisse très forte. Ce recul se produit comme le ministre des Finances (M. Wilson) l'avait prédit dans son dernier budget. Les Canadiens du pays tout entier se rendent compte que le gouvernement suit la bonne voie, celle qui mène à des taux d'intérêt plus bas.

A titre d'exemple, monsieur le Président, voyons ce que sont les taux hypothécaires de cinq ans. La baisse de 3.5 points de ces taux depuis les élections représente une économie de plus de \$108 par mois ou de \$6,500 en cinq ans sur une hypothèque de \$50,000. Quelle différence avec les taux de 20 p. 100 qui étaient en vigueur sous le régime libéral. Les taux hypothécaires n'avaient pas été aussi bas depuis sept ans. Voilà ce que donne un bon gouvernement, monsieur le Président.

* * *

LES AÉROPORTS

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON—LES DROITS QUE LES PORTEURS DOIVENT PAYER

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, la libre entreprise se porte à merveille à l'aéroport international Pearson. Quatre préposés aux bagages des plus entreprenants ont offert aux sociétés aériennes de se charger gratuitement du service des porteurs. Celles-ci ont accepté avec empressement, d'autant plus qu'elles y ont vu l'occasion de se conformer aux règlements de Transports Canada concernant la fourniture de tels services dans les aéroports, sans pour autant engager de frais pertinents.

Les quatre entrepreneurs en question ont alors réuni les préposés aux bagages et leur ont dit que, s'ils voulaient continuer à travailler, ils devraient leur verser \$80 par semaine. Ces préposés qui vivent de pourboires seraient ainsi obligés de verser \$4,000 par année, monsieur le Président. Deux porteurs qui s'étaient plaints aux médias ont été remerciés de leurs services. Deux autres l'ont été cette semaine pour s'être absentes pour cause de maladie. Ce régime de dessous-de-table empêche les travailleurs de s'absenter pour cause de maladie, même s'ils sont munis d'un certificat du médecin. C'est comme avec le crime organisé ou la libre entreprise.

Lorsque je lui ai signalé la chose il y a un mois, le ministre a dit aux médias toute la sympathie qu'il éprouvait pour les préposés aux bagages. Cependant, non seulement il ne m'a pas encore répondu, mais il n'a pas signalé à ceux qui ont perdu leur emploi qu'il s'intéressait à leur situation. Des vœux pieux exprimés par le biais des médias ne régleront pas ce problème et n'aideront pas les préposés aux bagages . . .

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Soixante secondes.